



Miss France 2015

Des miettes inacceptables pour la télévision du Fenua

Dans un communiqué ce jour, le directeur du réseau de 1^{ère}, Michel Kops, annonce avec arrogance que les chaînes privées d'outre-mer peuvent diffuser en différé l'élection de Miss France 2015. Et, estime que nous ne devrions nous contenter des miettes laissées par France Télévisions sur le Fenua.

Depuis deux ans, contrairement à ce qu'affirme Michel Kops, Polynésie 1^{ère} n'a de cesse de nuire à TNTV sans esprit d'ouverture et avec une volonté affichée de durcir les rapports entre acteurs privées et publics.

TNTV dénonce cette attitude hégémonique. Pour rappel depuis mars 2014, elle a mené plusieurs actions : plainte avec les autres chaînes privées d'Outre-mer au tribunal de commerce, la saisine du CSA, interpellation de la DGMIC et un courrier adressé ce jour au Président de la République concernant les pratiques déloyales du service public d'Etat à l'égard des chaînes privées, et, l'acquisition des programmes à des conditions discutables.

TNTV dénonce cette attitude qui vise à imposer à la chaîne du Fenua une rediffusion d'un programme qui était jusqu'alors diffusé sur son antenne en direct.

Cette annonce prise unilatéralement, sans concertation avec la direction de TNTV, prouve une fois de plus que Polynésie 1ère cherche, grâce à sa position dominante, et à ses moyens financiers considérables, à écraser la concurrence, mettant en cause le pluralisme dans notre territoire.

TNTV n'est pas une sous-télévision qui s'adresse à des sous-télespectateurs.

Par conséquent, nous refusons cette offre que nous jugeons indigne et déplacée.

Philippe ROUSSEL

Directeur Général